



S.I.C.O.V.A.D.

Sur un vaste territoire s'étendant du Val d'Ajol à Charmes, le SICOVAD (syndical intercommunal de collecte et de valorisation des déchets) assure pour 157000 habitants la collecte des déchets en porte-à-porte et en apport volontaire (conteneurs enterrés, bornes de tri et 12 déchèteries). Le SICOVAD gère également un centre de transit et une plateforme de compostage.

www.sicovad.fr

Conducteur poids lourds

Date de publication : 01/03/2019

Date limite de candidature : 30/04/2019

Date prévue du recrutement : Dès que possible

Durée de la mission : 6 mois au moins

Type de recrutement : fonctionnaire ou contractuel de droit public

Salaire indicatif : 1800 € brut environ (1500 € net) - pour 35 heures hebdomadaires

Nombre de poste(s) : 4

Grades ou cadres d'emploi : ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CLASSE
ADJOINT TECHNIQUE

MISSIONS

Niveau du diplôme requis : Niveau BEP ou CAP

Descriptif des missions du poste : Conduite de porteurs affectés à la collecte des points d'apports volontaires (PAV) de déchets du territoire : conteneurs enterrés, bornes de tri, bennes de déchèteries

Conduite et entretien courant de véhicules supérieurs à 3,5 tonnes, destinés à réaliser tous les travaux de transport relatifs à la collecte de déchets urbains
Collecte et compaction des déchets ménagers et assimilés (verre, OMR, tri, ...) jusqu'à leur lieu de valorisation, de recyclage ou de réparation.

Profil recherché : Conduite routière, service transport routier
Permis poids lourd C, CE complétés par une FIMO (Formation Initiale Minimale Obligatoire)

CONDITIONS DE TRAVAIL

Lieu d'affectation : EPINAL

Service d'affectation : 6x2 PAV Déchèteries

Temps de travail : Tps Complet : 35 heure(s) 0 minute(s)

N°	Horaires	Commentaires
1	Lundi : 4h45-12h ou 12h-19h15 Mardi : 4h45-12h ou 12h-19h15 Mercredi : 4h45-12h ou 12h-19h15 Jeudi : 4h45-12h ou 12h-19h15 Vendredi : 4h45-12h ou 12h-19h15 Samedi : 1/2 Dimanche : 4/an	Un samedi/deux travaillé avec un temps de travail variable en fonction de l'activité. Exceptionnellement une activité le dimanche. En moyenne 4 fois par an. Travail en horaires décalés, atypiques

Les horaires sont-ils fixes ? Non

Astreintes :

Spécificités du poste :

Remplacement :

POSITIONNEMENT DU POSTE

Rattachement hiérarchique : Chef d'équipe

Fonctions d'encadrement : 0 agent

Catégorie des agents encadrés :

Relations (interlocuteurs internes) :

Relations (interlocuteurs externes) :

Réunions auxquelles
participe l'agent :

Commissions auxquelles
participe l'agent :

AVANTAGE(S) LIÉ(S) AU POSTE

Rémunération par référence aux grilles indiciaires de la fonction publique territoriale, régime indemnitaire en sus (compris dans le niveau de rémunération proposé).

CANDIDATURES

Les candidatures sont à adresser à :

S.I.C.O.V.A.D.
4 ALLEE SAINT ARNOULD
88000 EPINAL

Informations complémentaires : Pour toute précision, contacter Christophe CARU (christophe.caru@sicovad.fr) ou Hervé LHUILLIER (herve.lhuillier@sicovad.fr) sur les aspects techniques et Sophie PITANCE (sophie.pitance@sicovad.fr) sur les aspects administratifs.

INFORMATION

Travailleurs handicapés Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.